

Vaudois!

N°11 - 25 mars 2026

Le média d'opinion libérale-radical

Communales: le PLR sort renforcé

Les candidats PLR ont été plébiscités dans les villes et les villages vaudois, confirmant le PLR comme premier parti du canton, au détriment principalement des Verts. Une dynamique forte qui peut encore se renforcer au second tour, le 29 mars

Pages 3-9

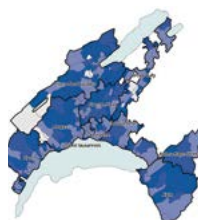


Keystone/Jean-Christophe Bott

Parti pris

Retour
en photos
sur les élections

Pages 8-9



Opinion

Pénurie de
logements:
la motion de
Daniel Ruch

Page 10



Parti pris

L'actualité
de la députation
au Grand Conseil

Pages 11-14



Une année, un cap



Par
Nasrat Latif
Rédacteur en chef

Avec ce onzième numéro, *Vaudois!* souffle sa première bougie. Une année (déjà) que *Tribune* a laissé place au journal que vous tenez entre les mains. Une année dense, exigeante, vécue au rythme d'une actualité politique particulièrement soutenue.

Les sujets traités au fil des numéros en témoignent. Dès la première édition, notre enquête sur la gouvernance du CHUV a donné le ton. Ont suivi la crise institutionnelle au sein du Conseil d'Etat, la dégradation des finances cantonales, les débats budgétaires, la fiscalité, les relations avec l'Union européenne, les réformes policières et judiciaires, ainsi que plusieurs votations majeures - du quorum à l'initiative Mormont, en passant par les droits politiques communaux. Sans

oublier les élections, au plus près du terrain.

Le canton vient de vivre l'un des moments forts de sa vie politique avec le premier tour des élections communales, et celui de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. Une séquence intense, engagée, riche d'enseignements. A peine les résultats digérés, une nouvelle étape s'ouvre déjà: le second tour de ce dimanche 29 mars, suivi, dans plusieurs communes, des élections aux syndicatures.

«Depuis un an, Vaudois! vit aussi grâce à vous. Par vos retours, vos remarques, vos critiques et vos propositions. Elles nourrissent ce journal, l'améliorent»

Et le calendrier ne ralentira pas. L'année à venir s'annonce tout aussi déterminante, avec les élections cantonales, puis fédérales, qui s'inscriront dans la continuité de ce cycle. D'ici là, plusieurs objets majeurs seront soumis au vote populaire: le 14 juin, notamment, avec l'initiative fédérale «Pas de Suisse à 10 millions» et les initiatives cantonales sur le salaire minimum vaudois. Suivra la votation sur l'initiative 12%, visant à réduire la fiscalité des personnes physiques dans le canton. Autant de rendez-vous qui structureront le débat public et appelleront des positions claires.

Dans ce contexte, *Vaudois!* entend poursuivre le travail engagé. Etre présent là où se prennent les décisions, là où se construisent les arguments,

là où se vivent les campagnes. Mais un journal ne se résume pas à sa rédaction.

Depuis un an, *Vaudois!* vit aussi grâce à vous. Par vos retours, vos remarques, vos critiques et vos propositions. Elles nourrissent ce journal, l'améliorent. Elles témoignent surtout d'une attente: celle d'un espace où l'on peut s'exprimer, confronter les points de vue, partager des expériences de terrain.

Cette dynamique mérite d'être amplifiée. Que vous soyez élu, candidat ou militant, vos contributions ont leur place dans ces pages. Un témoignage, une analyse locale, une réaction à un dossier, une idée de sujet: tout ce qui permet d'enrichir le débat est bienvenu.

Publicité

Machines-Services - Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluwin.ch
www.machineservices.com

SOMMAIRE

■ Florence Bettschart-Narbel Elections communales	Page 3
■ Dossier Elections communales	Pages 4-7
■ Parti pris Elections communales en photos	Pages 8-9
■ Daniel Ruch Pénurie de logements	Page 10
■ Parti pris Luc-Olivier Stramke à la vice-présidence	Page 11
■ Parti pris Echos du Grand Conseil	Pages 12-14
■ Enzo Santacrose Commission Formation	Page 15
■ IA Point comme nous Rambo-Trump	Page 16

Une belle dynamique de droite



Par
Florence
Bettschart-Narbel
Présidente PLR Vaud,
Députée

Les résultats du premier tour des élections communales confirment une réalité politique que certains peinent encore à reconnaître: le PLR est en mouvement, solide et présent sur le terrain. Dans de nombreuses communes, nos candidats ont réalisé d'excellents scores, certains déjà élus, pour les autres souvent en tête, portés par un engagement local crédible que les électeurs ont su reconnaître.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. Il repose sur un travail de fond, mené dans les sections, au sein des municipalités et au contact direct de la population. Partout, nos élus défendent une vision pragmatique: des finances saines, des projets maîtrisés, une attention constante à la qualité de vie. Dans un contexte parfois tendu, marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques, cette approche rassure et donne des résultats.

«Le PLR est en mouvement, solide et présent dans le terrain»

Mais rien n'est encore acquis. Le second tour sera décisif. Il exigera de chacune et chacun d'entre nous une mobilisation sans faille. Voter, bien sûr. Mais voter compact. Soutenir nos listes, nos candidats, faire bloc autour de celles

et ceux qui portent nos couleurs. C'est à ce prix que nous pourrions transformer l'essai et renforcer durablement notre présence dans les exécutifs communaux, en particulier dans les villes.

Au-delà des communes, ces résultats dessinent également une tendance plus large. A l'échelle cantonale, une dynamique de droite se confirme. Les Vaudois attendent des réponses concrètes, une gestion rigoureuse et une capacité à décider. Ils savent que ces qualités se trouvent aujourd'hui du côté de la droite.

«Nos élus défendent une vision pragmatique: des finances saines, des projets maîtrisés, une attention constante à la qualité de vie»

S'agissant de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, l'excellente première place du candidat de l'Alliance vaudoise, Jean-François Thuillard, avec plus de 104'000 voix, en a surpris plus d'un. Pourtant, ce résultat n'a rien d'un accident. Il traduit une réalité politique que certains re-

fusaient de voir: lorsqu'elle est unie, claire dans son positionnement et crédible dans ses profils, la droite rassemble largement.

Ce score est aussi celui d'un candidat qui s'inscrit dans une forme de continuité politique attendue depuis longtemps. Depuis la disparition de Jean-Claude Mermoud, figure marquante du Conseil d'Etat, il manquait une personnalité capable d'incarner à la fois l'ancrage, la solidité et la capacité de rassemblement. Avec Jean-François Thuillard, cette attente trouve aujourd'hui une réponse crédible.

Face à cela, la gauche peine à proposer autre chose qu'une politique d'augmentation des charges et de redistribution sans vision d'ensemble. Dans un canton qui doit rester attractif, innovant et compétitif, cette approche montre rapidement ses limites.

La leçon du premier tour est limpide: unis, nous gagnons. Divisés, nous laissons passer notre chance.

Le 29 mars prochain, nous avons rendez-vous avec cette responsabilité. A nous de la saisir pleinement.

Publicité

DANIEL RUCH
ENTREPRISE FORESTIERE HC

- ÉLAGAGE
- GÉNIE FORESTIER
- BOIS-ENERGIE
- TRANSPORT
- STABILISATION BIOLOGIQUE
- TRAVAUX FORESTIERS

www.danielruch.ch
021 903 37 27
1084 Carrouge(VD)

Communales: un 1er tour victorieux, et une dynamique à renforcer

Par
Nasrat Latif

Retour sur les résultats du premier tour des élections communales dans les communes de plus de 5000 habitants, avec de belles opportunités au second tour

Après parfois de longues heures d'attente, le frisson a finalement parcouru une bonne partie des villes et villages du canton lors du premier tour des élections communales du 8 mars. Le PLR a souvent confirmé sa position, voire percé dans des communes qui ne lui sont pourtant pas acquises. Le frisson de la victoire a ainsi parcouru les stamms des différentes sections, pour les candidats au législatif et certains candidats aux exécutifs, réunis autour de leurs écrans. Une dynamique forte qu'il s'agira de confirmer lors du second tour des élections aux Municipalités ce dimanche 29 mars, dans un contexte où chaque siège comptera.

Une vague bleue dans les conseils communaux

Dans la capitale vaudoise, sous les voûtes du bar le XIIIe siècle sis dans la Cité, la victoire du PLR s'est confirmée dans la soirée du 8 mars pour les candidats et sympathisants du parti. Lausanne la Rouge, devenue soudain moins verte, cède à la vague bleue et permet au PLR de gagner deux sièges – une droite renforcée, comme dans d'autres communes, par la percée de l'UDC. Ce résultat, au-delà de son impor-

tance arithmétique, marque aussi un signal politique dans une ville longtemps dominée par la gauche. Une dynamique plus forte encore à Épalinges (+5 sièges pour le PLR), Rolle (+5) ou Bourg-en-Lavaux (+5 avec les indépendants de Droite), où les sections locales enregistrent des progressions nettes, traduisant un ancrage renforcé sur le terrain.

La tendance est semblable dans les autres grandes villes du canton, en particulier à Yverdon-les-Bains. Le PLR y réalise une véritable percée avec sept nouveaux conseillers communaux (30 au total), permettant à sa section de redevenir le premier parti de la ville. Un résultat

«Le frisson de la victoire a ainsi parcouru les stamms des différentes sections»

significatif qui témoigne d'un travail de fond mené sur plusieurs années. Seule Payerne fait mieux avec ses huit nouveaux élus PLR, passant de 29 membres à 37 (intégrés parmi les 40 élus de la liste Droite Réunie). Soulignons aussi la belle avancée de l'Entente de Droite à Bussigny qui passe de 21 à 30 élus, dont 12 PLR, confirmant la pertinence des alliances locales lorsqu'elles sont structurées et lisibles. Dans l'ouest lausannois toujours, Renens la (très) Rouge offre au PLR deux sièges supplémentaires, à l'image de sa voisine Chavannes-près-Renens, signe d'une évolution tangible de l'électorat.



A Lausanne, Pierre-Antoine Hildbrand, Mathilde Maillard et Marlène Bérard découvrent leurs résultats du premier tour



A Yverdon-les-Bains, les cinq candidats de l'Entente à l'exécutif se placent parmi les neuf premiers, le PLR gagne sept sièges au législatif

Deux sièges supplémentaires ont également été enregistrés à Nyon après une erreur de saisie qui a faussé les premiers résultats – deux cents bulletins compacts pour le PLR n'avaient pas été comptabilisés initialement. Ce qui représentait 20'000 voix! Un épisode révélateur de l'importance de chaque bulletin dans des scrutins souvent serrés. Avec désormais 25 élus, les libéraux-radicaux deviennent le premier parti de Nyon où ils pourront se reposer sur une solide présence de la droite et du centre (54 sièges contre 46 pour la gauche). Non loin de là, Gland peut également compter sur un siège supplémentaire pour le PLR, consolidant ainsi sa représentation au sein du conseil communal.

«Vingt ans après la perte de son deuxième siège, le PLR Lausanne peut s'offrir l'opportunité de le reconquérir, voire d'en décrocher un troisième!»

Enfin, en Lavaux et sur la Riviera, le PLR compte un siège supplémentaire au conseil communal de Pully, deux de plus à Lutry et à La Tour-de-Peilz, et un de plus à Montreux. Autant de progressions qui, mises bout

à bout, dessinent une tendance globale favorable à l'échelle cantonale.

Un premier tour (très) prometteur aux Municipalités

Le frisson – le vertige parfois! – était encore plus grand parmi les candidats aux Municipalités, et dans leur comité de campagne. L'enjeu, ici, n'est plus seulement de progresser,

mais d'accéder à l'exécutif, là où se prennent les décisions. A Montreux, il n'y aura même pas de second tour: les sept candidats arrivés en tête rejoignent tous l'exécutif. Après avoir perdu la majorité en 2021, le PLR y reprend des couleurs avec trois sièges (+1) occupés par Julien Chevalley, Olivier Mark et Yanick Hess. Un résultat qui redonne au parti une position centrale dans la conduite des affaires communales.

«La tendance est semblable dans les autres grandes villes du canton, en particulier à Yverdon-les-Bains. Le PLR y réalise une véritable percée avec sept nouveaux conseillers communaux (30 au total)»

Ont également été élus à la Municipalité les syndics Mélanie Wyss à Morges, Christine Girod à Gland, Charles Monod à Lutry (aux côtés de Charlotte Mathis Clerc, Etienne Blanc et Patrick Sutter), Alain Monod à Epalinges, Grégory Devaud à Aigle, Laurent Bovay à Crissier,

Suite en page 6 ▶



A Nyon, les résultats à peine connus: l'Alliance de centre-droit repart pour le second tour, portée par les sortants PLR Roxane Faraut (en jaune) et Olivier Riesen (au centre).

Lionel Voinçon avec Monique Picinali à Payerne et Laurence Marchand avec Yves Leuenberger à Chavornay. Autant d'élections qui témoignent d'un ancrage solide du PLR dans de nombreuses communes, et d'une capacité à porter des candidatures crédibles à l'exécutif. Enfin, relevons la brillante élection de Pascale Vollenweider à Rolle. Un résultat qui confirme, là aussi, une dynamique favorable.

Cap sur le second tour

Vingt ans après la perte de son deuxième siège, le PLR Lausanne peut s'offrir l'opportunité de le reconquérir, voire d'en décrocher un troisième! Le sortant Pierre-Antoine Hildbrand (arrivé 5e), Mathilde Maillard (7e) et Marlène Bérard (9e) se maintiennent au second tour après un ballottage général.

Ballottage général également à Yverdon-les-Bains où les cinq candidats de l'Entente yverdonnoise se placent parmi les neuf premiers. Les sortants François Armada (2e) et Christian Weiler (3e) se placent dans le trio de tête, confirmant leur ancrage. L'alliance du centre-droit est également reconduite à Nyon où les sortants Olivier

Jean-François Thuillard en bonne position pour le second tour



Avec 45,2% des voix (103'962 voix), le candidat de l'Alliance vaudoise Jean-François Thuillard est arrivé en tête du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, marqué par une forte participation (50,5%).

Lors de son congrès du 11 mars, le PLR Vaud a confirmé son soutien au député-syndic de Froideville pour le second tour du 29 mars, soulignant qu'il représente le «choix de la raison face aux velléités démagogiques de Roger Nordmann».

Riesen (3e) et Roxane Faraut (5e) sont en très bonne position pour maintenir leur siège à l'exécutif, à l'image des trois candidats PLR à Pully (qui compte cinq sièges à la Municipalité): Jean-Marc Chevallaz (2e), Nathalie Jacquered (3e) et Sébastien Fague (4e). Comme ailleurs, la mobilisation des électeurs au second tour sera déterminante. A Renens, tous les espoirs reposent sur la dé-

putée Elodie Golaz Grilli (5e) qui compte bien y décrocher un siège pour l'ensemble de la droite.

Une dynamique à concrétiser

Le premier tour a posé des bases solides, mais rien n'est encore acquis. Dans de nombreuses villes, l'élan est là, les positions sont favorables, et les alliances tiennent. Reste désormais à transformer l'essai. Le second tour offrira l'opportunité de confirmer cette progression, de concrétiser les ambitions et, surtout, de traduire cette dynamique en sièges au sein des exécutifs. Dans un scrutin souvent serré, chaque voix comptera



A la Municipalité de Renens, Elodie Golaz Grilli compte bien arracher un siège à la gauche!

Publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch



Monique Picinali et Lionel Voinçon sont réélus à la Municipalité de Payerne. Le parti compte huit nouveaux élus au Conseil communal

et pourrait bien réserver de belles surprises.

Au-delà des chiffres, c'est aussi une question de mobilisation, de présence sur le terrain et de capacité à convaincre, une dernière fois, les électeurs. Si la dyna-

«Reste désormais à transformer l'essai. Le second tour offrira l'opportunité de confirmer cette progression, de concrétiser les ambitions et, surtout, de traduire cette dynamique en sièges au sein des exécutifs»

mique observée au premier tour se confirme, elle pourrait marquer un tournant dans plusieurs villes du canton et ouvrir une nouvelle séquence politique pour le PLR, à quelques mois des élections cantonales, puis fédérales.

Publicité

Confort-lit

37 ans

Offrez-vous un sommeil sur-mesure

Profitez de nos ACTIONS DE PRINTEMPS

robusta bedding



roviva



TEMPUR



YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Instantanés de campagne

Morceaux choisis, en images, de quelques moments forts de la campagne d'élections. Rendez-vous dimanche 29 mars pour le second tour!



Le PLR Avenches devient la première force politique au Conseil communal avec 20 sièges (+4)



Le Congrès du PLR Vaud a confirmé le 11 mars son président et élu Luc-Olivier Stramke à sa vice-présidence



Les membres du PLR étaient présents en nombre lors du soutien du 26 février à Savigny



Crédit photo: Atakan Mermod

soutien à la candidature de Jean-François Thuillard au Conseil d'Etat,



Nos 30 candidats entrent de facto au Conseil communal

Le PLR Epalinges célèbre sa belle progression au Conseil communal avec 28 sièges (+5), et l'élection du syndic Alain Monod



Crédit photo: Vincent Arlettaz

lors de la soirée de



Soirée-débat organisée le 2 février à Bussigny par le PLR de l'Ouest lausannois, en collaboration avec Vaudois!, sur le thème de la mobilité



La candidate à la Municipalité de Bourgen-Lavaux Elodie Parisod, aux côtés du candidat de l'Alliance vaudoise au Conseil d'Etat Jean-François Thuillard, lors du repas de soutien du PLR Vaud à Savigny

Mieux utiliser l'existant pour répondre à la pénurie de logements



Par
Daniel Ruch
Conseiller national

La Suisse est confrontée à un défi bien réel: la pénurie de logements. Dans de nombreuses régions, il devient de plus en plus difficile pour les familles, les jeunes ou les seniors de trouver un logement adapté et abordable. Face à cette situation, nous devons explorer toutes les solutions raisonnables, en veillant à préserver notre territoire et nos paysages. C'est précisément l'objectif de la motion que j'ai déposée et que le Conseil national vient d'accepter par 113 voix contre 70.

Cette proposition demande au Conseil fédéral d'adapter la loi et l'ordonnance afin de permettre une utilisation plus rationnelle des bâtiments d'habitation existants situés hors des zones à bâtir.

Pourquoi cette adaptation est-elle nécessaire? Selon les estimations du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, notre pays compte près de 600'000 constructions hors zones à bâtir. Beaucoup sont encore habitées, totalement ou partiellement. Mais faute de possibilités d'adaptation ou de valorisation, certaines se dégradent ou finissent par être abandonnées.

L'idée est simple: permettre d'exploiter pleinement le vo-

lume existant de ces bâtiments lors de rénovations ou, si nécessaire, lors d'une reconstruction respectant strictement leur forme et leur volume. Il ne s'agit pas d'agrandir, ni de construire de nouvelles habitations en zone agricole. Il s'agit uniquement de mieux utiliser ce qui existe déjà.

Cette approche présente plusieurs avantages évidents. Elle permettrait de créer des logements supplémentaires sans étendre les zones à bâtir ni artificialiser davantage les sols. Même si seule une petite part de ces bâtiments était transformée, cela pourrait représenter des milliers de logements. Elle contribuerait aussi à préserver notre patrimoine bâti rural et à éviter que des constructions parfois anciennes ne tombent en ruine.

«Il ne s'agit pas d'agrandir, ni de construire de nouvelles habitations en zone agricole. Il s'agit uniquement de mieux utiliser ce qui existe déjà»

Cette évolution est également cohérente sur le plan environnemental. Rénover des bâtiments existants permet d'améliorer leur performance énergétique et de favoriser l'intégration d'énergies renouvelables. C'est une démarche de durabilité qui privilégie la réutilisation plutôt que la construction sur de nouveaux terrains.

Il est important de souligner que cet assouplissement resterait strictement encadré. Les bâtiments devraient déjà être desservis par des infrastructures, notamment des accès

routiers. Aucune extension vers l'extérieur ne serait autorisée et l'affectation au logement serait maintenue. Les objectifs de stabilisation du bâti hors zone à bâtir seraient donc pleinement respectés.

Dans ce contexte, je me réjouis que le Conseil fédéral, par la voix du conseiller fédéral Albert Rösti, soutienne aujourd'hui cette démarche. Il a lui-même reconnu qu'une utilisation plus efficace des bâtiments existants constitue une réponse pertinente à la pénurie de logements, pour autant que des limites claires soient fixées.

Je regrette en revanche l'opposition des Verts, alors même que cette solution répond à plusieurs préoccupations environnementales: préserver les terres agricoles, éviter l'étalement urbain et valoriser l'existant.

La balle est désormais dans le camp du Conseil des Etats. Ensemble, nous avons l'opportunité de transformer une contrainte en solution pragmatique, au bénéfice de nos concitoyens et de nos territoires.

Publicité



**Nettoyage
Conciergerie
Facility Services**

Devis gratuits et sans engagement !



ANS depuis 1968 **www.eco2net.ch**

Fribourg 026 675 30 03	Vaud 024 425 30 00	Neuchâtel 032 730 28 18
---------------------------	-----------------------	----------------------------

Luc-Olivier Stramke élu à la vice-présidence



La présidente du PLR Vaud Florence Bettschart-Narbel et le nouveau vice-président Luc-Olivier Stramke

Par **Jérôme Thuillard**

Secrétaire général
PLR Vaud, Conseiller
communal Romanel-sur-Lausanne

Comme annoncé lors du Congrès du 27 novembre dernier à L'Isle, Regula Zellweger a souhaité mettre un terme à son mandat de vice-présidente du PLR Vaud afin de se consacrer à d'autres projets: sa réélection récente à la Municipalité de Givrins confirme ainsi ses capacités de travail-

leuse et de rassembleuse, qu'elle continuera désormais à mettre à la disposition de ses concitoyennes et concitoyens de la Côte. Bravo Regula et merci!

Dès lors, c'est Luc-Olivier Stramke qui a été élu à la vice-présidence lors de notre Congrès du 11 mars dernier à

Savigny. Actuellement Municipal à Vallorbe, Luc-Olivier est notaire, associé dans une étude à la Vallée de Joux.

Bien connu au sein du parti, il occupait jusqu'à présent le poste de vice-président de l'Arrondissement du Jura Nord-Vaudois ainsi que celui de Secrétaire de la section de Vallorbe. Au niveau cantonal, il siège depuis plus d'un an au sein du groupe de travail «Elections communales 2026», qui désormais se tourne vers les échéances électorales de l'année prochaine.

Fort de ses expériences politiques et professionnelles, gageons que Luc-Olivier s'acquittera de ses tâches à la perfection, pour l'avancement du parti, de ses sections et de ses arrondissements: à la direction, il aura principalement la tâche de planifier et de conduire les tâches liées à la préparation des élections cantonales et fédérales de 2027. Bienvenue Luc-Olivier, et merci pour ton engagement!

Nouveau visage au Secrétariat général

Sarah Gauthier (à dr.) est entrée en fonction le 1er février dernier en qualité de collaboratrice administrative au sein du Secrétariat général. Elle est la successeure de **Martine Perey**, qui a pris une retraite bien méritée. Sarah a déjà pu nous démontrer toutes ses compétences lors de notre repas de soutien puis du «dépouillement» du premier tour des élections communales au secrétariat, ainsi que lors du Congrès de Savigny. Merci Sarah et beaucoup de plaisir dans tes fonctions!



Echos du Grand Conseil

Votation sur le Salaire minimum

Par **Jérôme Thuillard**

Secrétaire général PLR Vaud, Conseiller communal Romanel-sur-Lausanne

La question du salaire minimum est vaste dans notre canton et ailleurs en Suisse: certains l'appliquent, d'autres pas et chez nous, c'est en 2024 que la gauche a déposé un double objet, composé d'une initiative constitutionnelle et d'une initiative législative. La première vise à ancrer le principe d'un salaire minimum dans la Constitution vaudoise alors que la seconde en détaille les modalités, sans tenir compte d'éventuelles exceptions. Selon la loi, il s'agira pour le peuple de se prononcer sur l'initiative constitutionnelle, mais également sur l'initiative et son contre-projet émanant du Conseil d'Etat. En quoi diffèrent-ils de l'initiative? Sa particularité est ainsi de reposer sur la primauté des conventions collectives, et non pas sur celle du salaire minimum. Nos voisins jurassiens et tessinois appliquent déjà ce modèle: concrètement, qu'est-ce que cela signifie? Dans certains secteurs (agriculture et hôtellerie-restauration, entre autres), il ne peut pas y



avoir de mesures salariales uniformes et c'est précisément là que le partenariat social a son importance. En effet, l'une des forces de notre canton est son tissu économique diversifié et permettant un entrepreneuriat pragmatique, et une mesure arrosoir et jusqu'au-boutiste telle que celle proposée dans l'initiative législative serait délétère. Selon notre député **Philippe Miauton**, rapporteur du groupe, «soutenir le contre-projet, c'est choisir une solution réaliste, respectueuse du partenariat social,

«Nous voterons sur le sujet le 14 juin prochain»

qui protège les travailleurs et est compatible également avec la diversité de ce tissu économique (ndlr: cantonal)»



Après un grand travail en commission (quatre séances et de multiples auditions dont celle de notre ancien député Gilles Meystre, Président de GastroVaud), la majorité emmenée par notre député **Jean-Rémy Chevalley** appelle à voter pour le contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative législative. Ainsi, après avoir été quatre fois à l'ordre du jour du Grand Conseil, notre groupe et le Grand Conseil avec lui a accepté le contre-projet. Nous voterons donc sur ce dernier opposé à l'initiative législative ainsi que sur l'initiative constitutionnelle le 14 juin prochain.

Modification de la Loi sur l'Enseignement secondaire supérieur

Le Grand Conseil s'est penché sur une modification de loi permettant aux écoles pri-

vées de délivrer des certificats de maturité cantonaux. Cette proposition du Gouvernement fait suite à une demande de la faïtière des dites écoles et vise à amener plus de cohérence. En effet, l'examen actuel de la maturité fédérale ne correspond pas aux programmes des écoles privées vaudoises et son contenu change chaque année. Ainsi, l'octroi de certi-

ficats de maturité cantonaux par les écoles privées vaudoises permettrait de se fier à un plan d'étude vaudois clair. Le Parlement a accepté le projet de modification de loi: un bel exemple de partenariat public-privé pour la formation de nos étudiantes et étudiants!

Echos du Grand Conseil

Lutter contre la déprédation d'affiches

Par Jérôme Thuillard

Secrétaire général PLR Vaud, Conseiller communal Romanel-sur-Lausanne

Les campagnes des élections communales et de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat ont donné lieu à des actions de vandalisme à l'endroit des affiches du centre-droite, de même qu'à des insultes et des menaces de mort contre les personnes candidates ainsi que le personnel politique. Cette situation est intolérable!

C'est pourquoi notre présidente Florence Bettschart-Narbel ainsi que le député

«Les campagnes des élections communales et de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat ont donné lieu à des actions de vandalisme»

UDC Stéphane Jordan ont déposé un postulat demandant au Conseil d'Etat de se pencher sur cette grave probléma-

tique. Ainsi, au titre des mesures proposées, on retrouve entre autres la demande de renforcer la sécurité autour des sites d'affichage et des lieux de campagne sensibles ou encore celle de renforcer les sanctions applicables en cas d'atteinte à l'intégrité des espaces démocratiques et d'intimidation ciblant des candidats, ou encore celle de créer une plateforme de signalement anonyme et accessible à toutes les parties prenantes (candidats, bénévoles, partenaires) avec un suivi clair.

Publicité

Trafic dans la Riviera

La question de la circulation dans la Riviera est extrêmement prégnante: comme le fait remarquer notre vice-président **Gregory Bovay**, l'A9 est très souvent saturée lors des veilles de week-ends, et un trafic de débordement se fait jour, encombrant par exemple les communes de Blonay-St-Légier et de Montreux. Notre député interpelle le Gouvernement pour connaître les mesures qu'il entend prendre pour limiter les flux de voitures.



LA MAGIE DU BOIS!

- VOLET**
CHARPENTIER/BATISSEUR
 T. 021 926 85 85
 St-Légier
- La CROIX**
CHARPENTIER/BATISSEUR
 T. 021 926 85 95
 Mts-Pully
- KURTH**
CHARPENTIER/BATISSEUR
 T. 024 486 85 85
 Orbe
- JOTTERAND**
CHARPENTIER/BATISSEUR
 T. 021 637 85 85
 Rolle
- VOLPROD**
CENTRE DE TAILLE / ASSEMBLAGE s.d.
 T. 024 420 78 85
 Aigle
- GIROUD TERRAPON**
CHARPENTIER/BATISSEUR
 T. 026 656 13 14
 Sviriez

▶ Six sociétés, une même identité pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet

www.groupe-volet.ch

CHARPENTE · OSSATURE BOIS · PREFABRICATION · RENOVATION
 ISOLATION · FERBLANTERIE · COUVERTURE · ETUDE
 ESCALIER · TERRASSE · PATRIMOINE · ENTRETIEN TOITURE

Echos du Grand Conseil

Nouveau postulat sur le CHUV

Par
Jérôme Thuillard

Secrétaire général
PLR Vaud, Conseiller
communal Romanel-sur-Lausanne

Le postulat déposé en février 2025 et intitulé «Garantir au personnel médical, soignant et hospitalier du CHUV un environnement de travail sûr et respectueux» par notre députée Elodie Golaz Grilli réagissait aux problèmes gravissimes de harcèlement moral et sexuel dans certains hôpitaux romands, dont le CHUV. Ainsi, pour donner suite

à ce dépôt, l'Hôpital universitaire a pris plusieurs mesures, dont la création d'un espace dédié à l'écoute et à l'accompagnement nommé SAFE, dont le but est de recueillir les témoignages et d'orienter les victimes sur les structures appropriées. Or, force est de constater qu'après une année de fonctionnement, 143 signalements ont été recueillis et les problèmes sont loin d'être réglés, démontrant les limites du système. La Directrice du CHUV a par ailleurs déclaré que «Si aujourd'hui une médecin en formation venait à se plaindre du comportement de son chef ou

évaluateur, je ne suis pas certaine de pouvoir lui garantir les yeux dans les yeux qu'on la protégera.» Dès lors, un nouveau postulat demande un bilan du fonctionnement de la cellule SAFE durant sa première année, d'analyser les limites de ce dispositif et enfin d'évaluer les mécanismes hiérarchiques existants dans la formation et l'évaluation du personnel médical et soignant. A noter que le texte a été cosigné par des représentantes et représentants de l'ensemble des groupes politiques.

Viticulture

Le PLR Vaud s'engage pour la viticulture indigène. Ainsi, notre député **Maurice Neyroud** a déposé une motion intitulée «Moratoire sur les plantations de vignes», renvoyée immédiatement au Conseil d'Etat le 26 août dernier. Ainsi, et à l'heure où j'écris ces lignes, le Conseil d'Etat vient d'instaurer un moratoire de trois ans, décision que nous saluons, même si elle ne per-



mettra pas en tant que telle de sauver la viticulture vaudoise. Un dimensionnement correct de la surface de production est cependant une mesure

d'urgence salutaire dans le contexte actuel de baisse de la consommation.

«Un dimensionnement correct de la surface de production est une mesure d'urgence salutaire»

Ce dépôt complète la résolution déposée par notre députée Florence Gross visant à soutenir les mesures prises au niveau fédéral. Sa mesure phare se résumait ainsi: pour chaque bouteille de vin importée, une bouteille de vin suisse doit être commercialisée!

Sécurité dans les stades

Devant la recrudescence de la violence dans les stades et l'utilisation d'engins pyrotechniques lors des rencontres sportives, notre député **Sergei Aschwanden** demande par voie de motion au Conseil



d'Etat de modifier, de concert avec les directeurs cantonaux de justice et police, le Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives dans le but d'introduire les billets nominatifs.

La formation, ciment de la cohésion sociale



Par
Enzo Santacroce
Président Commission Formation PLR Vaud

Lorsque l'on me proposa, en août 2022, de reprendre la présidence de la commission thématique liée à la formation, je fus honoré et conscient de l'ampleur de la tâche. En effet, dans un contexte social secoué par les effets de la crise du Covid, les dirigeants de l'instruction publique devaient mener à terme des projets d'envergure comme le concept 360°, dont la finalité est de fixer le cadre d'une école plus inclusive.

Par ailleurs, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), fraîchement renouvelé à sa tête, devait traiter des dossiers, qui, abordés dans l'ère post-Covid, révélaient leur complexité: l'école à distance, l'éducation au numérique, l'utilisation des ordinateurs en classe, les devoirs, l'absentéisme, le décrochage scolaire, les relations parents-enseignants, les besoins spécifiques des élèves. Cette liste - non exhaustive - donne un aperçu de l'étendue des thèmes que les services du DEF gèrent au quotidien.

Evoluant dans ces circonstances, notre commission, dynamisée par le conseiller d'Etat Frédéric Borloz, a concentré ses travaux sur deux axes précis: la consolidation de l'orientation des élèves dès le cycle III de

l'école obligatoire (9ème-11ème) et la revalorisation de la formation professionnelle, communément appelée apprentissage.

Issues du terrain, nos réflexions ont donné lieu à des échanges vifs desquels sont nés deux postulats et une interpellation, qui ont été déposés par l'énergique député Marc Morandi au Grand Conseil: «Scolarité obligatoire: quid des élèves en rupture à la fin de la 11ème année?» (postulat déposé le 12 mars 2024), «Echanges linguistiques: Recherche familles!» (postulat déposé le 29 avril 2025), et «Décharges et ne charge pas le bateau!» (interpellation déposée le 19 août 2025).

«Notre commission, dynamisée par le conseiller d'Etat Frédéric Borloz, a concentré ses travaux sur deux axes précis: la consolidation de l'orientation des élèves dès le cycle III de l'école obligatoire (9ème-11ème) et la revalorisation de la formation professionnelle»

Forts de ces quelques réussites, nous travaillons présentement sur la redéfinition de l'année de raccordement qui fait suite à la 11ème année et sur une motion

qui demande de maintenir l'examen écrit de culture générale en dernière année d'apprentissage.

En outre, notre commission a été consultée dans le cadre de l'avant-projet de la modification de la loi sur la HEP en janvier dernier.

Enfin, il est à relever que des intervenants de qualité ont participé à nos séances. Parmi ceux-ci, l'ancien directeur du Gymnase Intercantonal de la Broye Thierry Maire qui nous a éclairés sur les différences entre le système gymnasial vaudois et fribourgeois. Des représentants de la Direction générale de l'enseignement obligatoire nous ont également informés de l'avancement des chantiers au sein de l'école obligatoire et nous ont fait part de leur vision qui place le projet de l'élève au centre. Autrement dit, ce n'est plus l'élève ou le savoir théorique qui prime, mais bien la profession qu'il entend pratiquer dans le futur. Ce subtil paramétrage exige que l'élève se responsabilise en rendant utiles les savoirs qui lui sont transmis.

En conclusion, ces rencontres plurielles rappellent que les liens entre les citoyens et la députation sont fondamentaux, car ils définissent l'essence même de notre démocratie qui, lorsqu'elle tend l'oreille à la voix de la société civile, renforce la cohésion sociale.

Publicité

d'Silence acoustique SA
Bureau d'études
A l'écoute de votre silence
Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement
021 601 44 59
www.dsilence.ch

Trump, mode combat

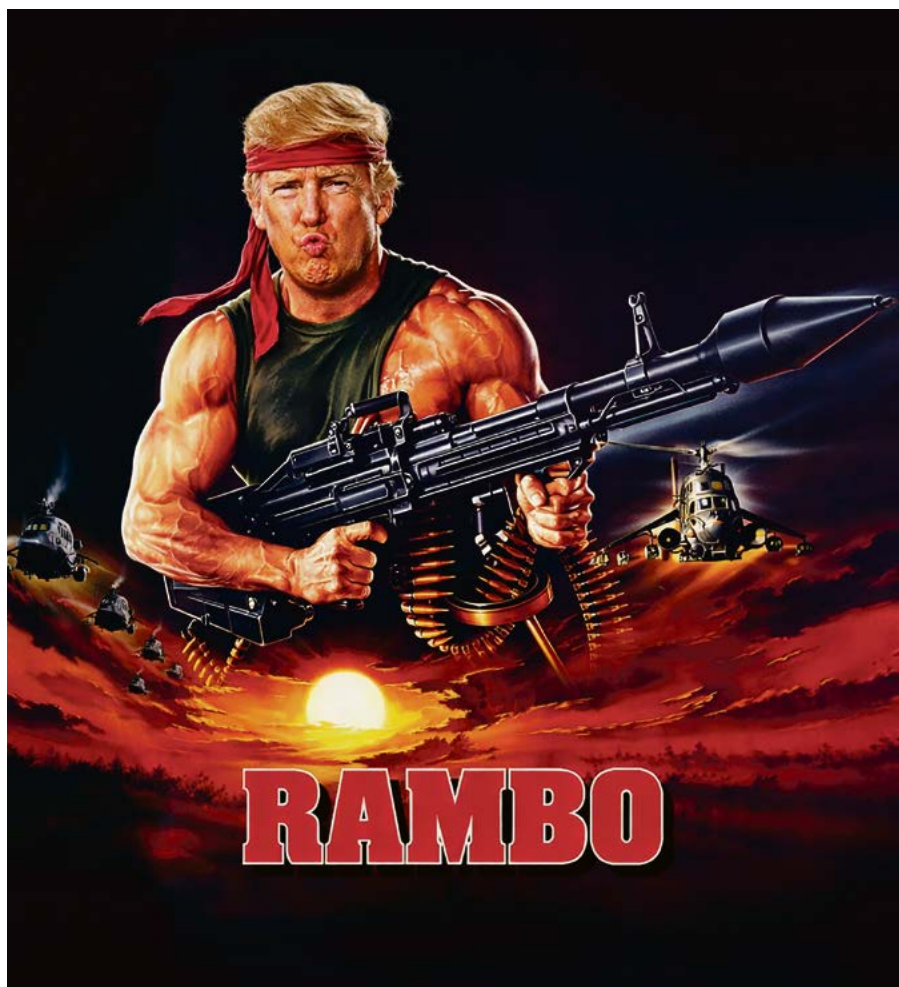
Par
Politik-AI

Texte: La Rédaction

Il y a des figures qui ne doutent jamais. Le regard fixe, la mâchoire serrée, l'arme en bandoulière, elles avancent avec la certitude tranquille de ceux qui ne se posent plus de questions. Donald Trump, ces dernières semaines, semble avoir endossé ce rôle (presque) à la perfection.

Dans notre parodie, il apparaît en Rambo moderne: non plus dans la jungle, mais sur le théâtre bien réel du Moyen-Orient. A ses côtés, un allié fidèle – Benjamin Netanyahu – qui connaît le terrain, les lignes de front, et surtout la direction à suivre. Car ici, le scénario n'est pas improvisé: il s'inscrit dans une logique d'escalade où la force semble souvent précéder la réflexion.

Trump, lui, souffle le chaud et le froid, dit tout et son contraire. Serait-ce une tactique? Les



frappes deviennent des messages, la diplomatie un simple décor. Comme dans les films d'action, tout semble simple: il y a les bons, les méchants, et la conviction que la victoire appartient à celui qui tire le premier.

Mais la réalité, elle, n'a rien d'un blockbuster. Derrière les postures martiales, le conflit s'enlise, les lignes se brouillent, et les conséquences échappent à ceux qui prétendent les maîtriser. A force de jouer les héros,

on finit parfois par oublier que les guerres, elles, ne se terminent jamais comme prévu.

Et dans ce scénario-là, la question n'est peut-être pas de savoir qui (dé)tient l'arme – mais qui écrit vraiment le script.

Abonnez-vous à **Vaudois!**

Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radical, 10x par an

- ▶ Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- ▶ AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- ▶ Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

www.vaudois.media



vaudois.media/abonnement